



Schweizerische Eidgenossenschaft

Confédération suisse

Confederazione Svizzera

Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Innosuisse – Swiss Innovation Agency

Innovation Booster

Appel à candidatures pour la période de financement 2024-2027

Guide pour les demandeurs





Ce document précise les objectifs et les conditions de l'appel à candidatures de l'Innovation Booster pour la période de financement 2024-2027. Il contient notamment une analyse du public cible de l'appel à candidatures, de la contribution financière et de la période de financement, ainsi que du processus de demande.

Sommaire

| | | |
|---|---|---|
| 1 | Appel à candidatures | 3 |
| 2 | Innovation Boosters | 3 |
| 3 | Quel est le public cible de cet appel à candidatures? | 4 |
| 4 | Contribution et période de financement | 4 |
| 5 | Base juridique | 5 |
| 6 | Documentation complémentaire | 5 |
| 7 | Processus de candidature | 5 |
| | 7.1 Présentation d'une demande | 6 |
| | 7.2 Calendrier | 7 |



1 Appel à candidatures

Innosuisse invite les personnes intéressées à poser leur candidature pour la mise en œuvre d'une initiative Innovation Booster d'une durée de quatre ans. Innosuisse financera autour de huit nouveaux Innovation Boosters (IB) thématiques différents au cours de la période de financement 2024-2027.

2 Innovation Boosters

L'instrument de financement Innovation Booster vise à aider les communautés thématiques suisses à évoluer vers une culture de l'innovation ouverte, afin de concevoir des idées de solutions radicales. Cet instrument d'encouragement vise ainsi à créer des avantages scientifiques et concurrentiels pour les organisations et PME suisses innovantes.

Que sont les IB?

Les IB sont des initiatives temporaires gérées par une leading house et soutenues par une alliance d'acteurs clés. Ensemble, ils encouragent une innovation ouverte et le transfert de connaissances en réunissant des participants issus de la recherche, de l'économie, de la politique et de la société tout au long de la chaîne de valeur entourant leur thème d'innovation. Les IB intègrent deux étapes: Durant l'étape du défi, ils engagent les parties prenantes à identifier les difficultés existantes et à examiner les problèmes avec des méthodes centrées sur l'utilisateur. Ils aident ainsi leurs participants à découvrir des opportunités d'innovation radicale et à concevoir des idées de solutions radicales. A l'étape de l'idée, les IB apportent aux équipes d'innovation un soutien financier direct et un appui méthodologique en fonction des besoins. Les équipes d'innovation, composées d'au moins un partenaire de recherche et un partenaire chargé de la mise en valeur, utilisent ce soutien pour les premiers tests de viabilité, opportunité et faisabilité de leur idée de solution radicale.

Qu'est-ce qu'un thème d'innovation?

Les demandeurs doivent proposer un thème d'innovation pour leur IB, l'occasion pour eux d'identifier une série de défis importants et de trouver des opportunités prometteuses pour une innovation radicale. Les thèmes d'innovation doivent présenter un potentiel important de génération de valeur ajoutée pour l'économie et/ou la société suisses et intéresser un large éventail de parties prenantes en Suisse et dans différents secteurs. Ils peuvent se concentrer sur l'innovation technologique, en matière de gestion ou sociale. Ils doivent présenter une base prometteuse pour le développement de nouveaux produits, procédés ou services.

Comment un IB choisit-il son thème d'innovation?

La leading house et l'alliance déterminent ensemble le thème d'intérêt. Elles intègrent idéalement un large éventail de parties prenantes, afin de veiller à ce que le thème d'innovation revête une grande importance pour l'économie et la société suisses, et à ce qu'il intéresse aussi bien les partenaires de recherche que les partenaires chargés de la mise en valeur. Si



un thème d'innovation est susceptible d'intéresser un grand nombre de secteurs, d'industries et de communautés concernés, il doit néanmoins rester suffisamment ciblé pour permettre une coopération ciblée et efficace en matière d'innovation.

3 Quel est le public cible de cet appel à candidatures?

Cet appel à candidatures s'adresse aux alliances d'acteurs clés qui ont reconnu les opportunités offertes par un thème d'innovation particulier et sont prêtes à stimuler et à promouvoir ensemble une innovation radicale. Il est essentiel que les candidats retenus démontrent qu'ils ont le potentiel pour stimuler les activités d'innovation dans les thèmes qu'ils ont choisis, ce qui signifie qu'ils ont accès aux réseaux de parties prenantes et aux communautés pertinents et qu'ils possèdent ou ont accès collectivement aux compétences et aux connaissances requises. Leur réussite en tant qu'IB dépend donc dans une large mesure de leur capacité à organiser et à gérer des activités d'innovation early stage, pour produire des idées radicales qui ont le potentiel de déboucher dans un avenir prévisible sur des produits, des processus ou des services radicalement nouveaux.

Les alliances regroupent des acteurs clés de la recherche, de l'économie, de la politique et de la société qui, ensemble, souhaitent mettre en œuvre une initiative IB. Innosuisse ne prescrit pas de mode d'organisation précis pour l'alliance. Cependant, seule la leading house agit en tant que demandeur vis-à-vis d'Innosuisse, au nom de l'alliance. Si une candidature est retenue, la contribution est accordée à la leading house, qui assume alors tous les droits et obligations liés à l'exécution du projet. Pour être éligibles, les leading houses doivent avoir une personnalité juridique propre et un siège social en Suisse.

La leading house peut, par exemple, être une association au sein de laquelle des acteurs clés de la recherche, de l'économie, de la politique et de la société ont uni leurs forces et se sont organisés. Si une organisation qui ne comprend pas tous les membres de l'alliance joue le rôle de leading house, elle doit créer des structures de soutien appropriées pour impliquer les autres membres de l'alliance. Les membres de l'alliance doivent en outre démontrer leur motivation et leur contribution par des déclarations de soutien appropriées.

4 Contribution et période de financement

Innosuisse accorde une contribution IB pour une durée maximale de quatre ans. Le soutien financier d'un IB peut atteindre CHF 500 000 par an au maximum. Les subventions sont régies en détail dans un contrat conclu entre Innosuisse et la leading house.



5 Base juridique

Le soutien apporté par Innosuisse est basé sur la possibilité d'apporter des contributions à des activités de mise en réseau autour de thèmes d'innovation spécifiques tels que décrits dans les art. 47-49 de l'ordonnance sur le financement d'Innosuisse du 4 juillet 2022 (RS 420.231) et des dispositions d'exécution pour les activités de réseau du 2 septembre 2022 qui entreront en vigueur le 1er janvier 2023.

6 Documentation complémentaire

Avant de soumettre une demande, veuillez consulter les documents suivants pour de plus amples informations: Le document *IB Mission Statement 1.0* décrit la mission de l'instrument IB et présente ses principes directeurs; le document *IB Guidelines 2.0* examine en détail les règles et conditions qui s'appliquent aux IB; et le document *IB Communications and visual presence (11.11.2022)* détaille les directives de communication pour les IB approuvés. Tous les documents peuvent être téléchargés sur le site Web des IB d'Innosuisse.

7 Processus de candidature

L'appel à candidatures sera concurrentiel. Cela permettra de garantir la concurrence et la transparence dans l'allocation des fonds. L'évaluation des candidatures suivra les règles détaillées dans les Dispositions d'exécution pour les activités de mise en réseau du 2 septembre 2022 qui entreront en vigueur le 1er janvier 2023.

Le processus de demande comprend trois étapes.

- 1) *Vérification formelle*: Innosuisse vérifie si les candidatures remplissent tous les critères formels nécessaires.

Résultats possibles:

- Décision de «refus de prise en considération» pour les demandes qui ne sont pas formellement acceptées;
- la demande passe à l'étape d'évaluation suivante.

- 2) *Présélection*: Innosuisse évalue les candidatures formellement éligibles et leur degré de conformité à chacun des critères de sélection par une note. Un classement basé sur ces notes déterminera quelles demandes sont rejetées et lesquelles seront invitées à une présentation détaillée de leur proposition lors d'une audition ultérieure.

Résultats possibles:

- décision de refus parce que la note totale obtenue par la demande est trop faible par rapport à celle des autres demandes, ou trop faible de façon globale (c-à-d, le degré de conformité des critères de sélection n'est pas suffisant);



- invitation à l'audition

3) *Auditions*: Les candidats retenus présenteront leur proposition à Innosuisse lors d'une audition. Innosuisse approuvera les demandes qui mieux répondent aux critères de sélection et qui peuvent être financées au vu du budget disponible. Les meilleures candidatures seront approuvées grâce à un classement établi d'après la note globale obtenue.

Innosuisse se réserve le droit d'assortir l'approbation de conditions supplémentaires, qui peuvent inclure des demandes d'informations complémentaires ou de travaux préliminaires pour la mise en œuvre des IB.

Résultats possibles:

- décision de refus parce que la note globale obtenue est trop faible par rapport à celle des autres demandes;
- décision de financer la demande pour la période 2022-2027.

Les candidats (leading house) retenus pour bénéficier d'une contribution et Innosuisse signent un contrat couvrant la période de financement de quatre ans.

Chaque étape du processus de demande est indépendante et se termine par une décision juridiquement contraignante en cas de refus. La décision sera communiquée aux candidats par écrit.

7.1 Présentation d'une demande

En présentant une demande conformément aux instructions énoncées sur le site Web d'Innosuisse¹, la leading house accepte les conditions-cadres et la procédure d'attribution. Cela signifie que la présentation d'une demande ne confère aucun droit à une contribution et qu'Innosuisse a le pouvoir de choisir les IB à financer compte tenu de l'intérêt général du pays (p. ex. la couverture thématique) et du budget global d'Innosuisse.

Dans l'intérêt d'un processus équitable, la leading house doit veiller à fournir à Innosuisse toutes les informations pertinentes pour la prise de décision. La leading house est tenue d'utiliser le formulaire prévu pour la demande de financement. La structure et le contenu de ce formulaire ne doivent pas être modifiés. La leading house doit respecter la limite du nombre maximal de caractères. Les demandes peuvent être soumises en italien, français, allemand et anglais.

¹ <https://www.innosuisse.ch/inno/fr/home/demarrage-de-projets-et-mise-en-reseau/innovation-booster/lancez.html>
statut au 15.11.2022



Les questions concernant l'appel à candidatures peuvent être adressées par écrit à Innosuisse. Les réponses aux questions soumises dans les délais indiqués dans le calendrier ci-dessous seront publiées.

7.2 Calendrier

L'appel à candidatures pour la période 2024-2027 respectera le calendrier suivant:

| Quand? | Quoi? | Qui? |
|------------------------------|--|---------------------------|
| 2 janvier 2023 | Ouverture de la période de soumission | Demandeurs |
| Jusqu'au 5 mars 2023 | Possibilité de poser des questions par écrit à Innosuisse (ktt.support@innosuisse.ch) | Demandeurs |
| 27 mars 2023 | Publication des réponses sur www.innosuisse.ch | Innosuisse |
| 17 avril 2023, à 13 h 00 | Date limite de soumission des demandes | Demandeurs |
| | Vérification formelle Evaluation Présélection | Innosuisse |
| Fin juin 2023 | Envoi de la décision négative ou invitation à l'audition | Innosuisse |
| Du 26 juin au 7 juillet 2023 | Auditions, 30 min. chacune par IB: 10 min. de présentation 20 min. de questions | Innosuisse, Demandeurs |
| Fin juillet, début août 2023 | Envoi de la décision négative ou information de la décision positive de financement | Innosuisse |
| | Préparation du document contractuel | Innosuisse |
| 31 décembre 2023 | Signature du contrat pour les IB retenus | Innosuisse, Demandeurs |

Tableau 2: Calendrier de l'appel à candidatures de l'IB pour la période de financement 2024-2027